

On dit que la Gazette d'Augsbourg va être attaquée en diffamation par un négociant de Paris dont ce journal avait annoncé faussement la faillite.

On vient de faire à la questure de l'Assemblée le relevé de ses travaux depuis le 20 février 1871, date à laquelle elle s'est réunie pour la première fois. Elle a, dans ces trois années, voté 619 projets de lois. Il en a été présenté 358; 62 ont été rejetés et 84 retirés. Les autres sont encore à examiner.

L'Union du Finistère annonce que deux notaires de l'arrondissement de Châteaulin, MM. de Guyader, de Brasparts, et Le Follézan, de Corhaix, ont fait faillite, laissant un passif de plus d'un million pour les deux.

On dit qu'ils ont passé à l'étranger. Le bruit s'est aussi répandu, dit le même journal, que M. Le B... à Pleyben, conseiller général, a été arrêté sous la prévention d'abus de confiance. On cite un cultivateur qui a perdu dans ces sinistres une somme de 50,000 fr., fruit du travail et des économies de toute sa vie.

Le Journal de Mans raconte en ces termes une tentative d'assassinat dirigée contre M. Morry, procureur de la République de cette ville :

« On sait que les communards du Mans n'aimaient pas le chef du parquet de notre ville; aussi mercredi, vers huit heures du soir, un odieux attentat était dirigé contre l'honorable magistrat.

« De la place des Halles on aperçut à l'une des fenêtres du greffier du tribunal civil une lampe allumée, ce qui a fait supposer que quelqu'un devait travailler près de là.

« On a pensé que cette fenêtre était celle du cabinet de M. Morry.

« Tout à coup une balle et quelques grains de plomb brisèrent un des carreaux de la fenêtre, traversèrent la salle et furent s'aplatir en face du mur. Si on avait visé un peu plus bas, on tuait évidemment M. Petiel, commis greffier, qui travaillait à son bureau.

« L'auteur de cet attentat a dû ajuster de la place des Halles; le pistolet était un Flaubert, chargé avec de la poudre fulminante, car aucune détonation n'a été entendue.

« La justice procède à une enquête.

« On raconte un événement assez singulier qui s'est produit tout récemment à New-York :

Le petit théâtre de marionnettes Patry était en feu; au premier signal d'alarme, deux compagnies de pompiers accoururent sur les lieux, zèle louable qui n'a pas tardé à dégénérer en conflit. La 6e compagnie a prétendu que la maison incendiée était dans sa circonscription, et que conséquemment le 44e n'a pas le droit de jeter une goutte d'eau sur le feu. La 41e a fait valoir les mêmes prétentions, et l'on en est venu aux mains. Pendant ce temps-là, les toitures s'effondraient, les planchers craquaient et le feu faisait des progrès rapides.

Arrivés des policiers qui séparent les pompiers et les conduisent au poste comme perturbateurs de la tranquillité publique. Inutile de vous dire que le malheureux théâtre a brûlé de fond en comble.

La 6e compagnie a intenté un procès à la 41e afin de faire décider que l'immeuble incendié appartenait à sa circonscription; c'est très consolant pour le propriétaire du théâtre détruit.

« On mande de Berlin, le 8 janvier :

« Les assassinats commis tous les jours, même dans des magasins des rues les plus fréquentées, comme par exemple l'assassinat du marchand de la Commandante strasse, donnent une triste idée de la sécurité et de la moralité qui régnaient dans la capitale. La semaine dernière, on a trouvé quatorze personnes assassinées sur la voie publique. Joignez-y celles qu'on jette à l'eau ou que l'on enterré, et vous aurez un chiffre qui égale celui de Londres, où il y a cinq fois plus d'habitants.

« Mgr Miché, évêque de la Cochinchine, est décédé le 2 décembre dernier. Ses funérailles ont eu lieu avec une grande pompe, et une foule considérable d'indigènes ont accompagné son convoi jusqu'au tombeau de l'évêque d'Adran, où l'on a déposé son cercueil.

« On écrit d'Annony, au Journal de l'Arèche :

« Ce matin, à dix heures, nous avons eu la visite de notre sous-préfet, qui apportait le décret de dissolution du conseil municipal déjà suspendu, et la révocation des deux adjoints, MM. Adhémar et Riboulin.

« Hier soir est arrivé ici le citoyen Châtelet père, qui avait été arrêté en même temps que M. Chapuis et qui vient d'être relâché par le parquet de Tournon. L'arrivée de cet ex-conseiller municipal a été pour ses amis l'occasion d'une petite manifestation. Le prisonnier relâché était attendu à la gare par soixante ou quatre-vingts personnes, dont quelques femmes portant des bouquets, et, chemin faisant, le cortège s'est grossi d'un nombre au moins égal d'amis politiques. Notre ex-adjoint Adhémar et quelques conseillers municipaux attendaient Châtelet en dehors de la gare.

« On lit dans le même journal :

« Un bruit qui ne pouvait avoir d'autre but que de jeter l'alarme dans le public était répandu ce matin par quelques personnes de notre ville, sans doute victimes elles-mêmes de quelque mystification. Nous avions la guerre avec l'Italie, disaient-elles, et un mouvement de troupes avait eu lieu pendant la nuit pour mettre sur pied toutes les troupes et les recrues disponibles. Nous apprenons que les auteurs de ces bruits alarmants viennent d'être arrêtés. L'une de ces personnes est Mme Fuzier, sage-femme à Privas, qui, ayant reçu cette fausse nouvelle d'un soldat de la garnison, l'avait répandue avec prodigalité dans la ville.

« Les oiseaux utiles. — Le président de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Grenoble (Isère) ayant communiqué à ses collègues un questionnaire sur les insectes nuisibles, les réponses suivantes y ont été faites au nom de la Société :

Les auxiliaires de l'homme contre les insectes sont, en première ligne, les oiseaux insectivores, certains insectes carnassiers, quelques petits animaux, les hérissons, par

exemple, et même la taupe, qui détruit beaucoup de vers blancs; malheureusement celle-ci, comme certains oiseaux, compense souvent ses services par d'autres dégâts.

La quantité d'oiseaux insectivores diminue d'année en année d'une manière sensible dans la région. Il faudrait d'abord exercer une surveillance active pour empêcher la destruction des nids et ensuite protéger les oiseaux contre les pièges et même contre le fusil.

Les oiseaux insectivores les plus utiles dans la région sont les mésanges, les fauvettes, les rossignols, les bergeronnettes et beaucoup d'autres encore, mais dont les services sont plus controversés en ce sens qu'ils sont tout à la fois granivores et insectivores. Cependant la plupart sont plus utiles que nuisibles.

Il serait bon d'interdire la chasse des oiseaux insectivores et notamment des petits oiseaux, non-seulement par tout engin de chasse, mais encore par le fusil; mais comme une telle prescription serait difficile, on pourrait atteindre presque ce résultat en interdisant la vente sur les marchés de tous autres petits oiseaux que les plouettes, becfiges, ortolans et un très-petit nombre d'autres espèces qui devraient être rigoureusement spécifiées.

A l'unanimité, le bureau a vivement insisté sur la nécessité absolue d'empêcher la destruction des petits oiseaux; il indique, comme un des moyens efficaces, l'interdiction de la vente des plombs au-dessous du n° 8, ainsi que celle de la vente sur les marchés de tous ces petits oiseaux, beaucoup plus utiles que nuisibles à la conservation de bien des récoltes.

A ce sujet, le Journal de l'Agriculture et d'Horticulture de la Gironde, fait les réflexions suivantes :

La vérité est que les petits oiseaux disparaissent de plus en plus et que les races s'éteignent. Dans ce moment, on payerait les merles 1,000 fr. la douzaine, et le plus habile braconnier ne se chargerait pas d'en fournir une dans le département de la Gironde. Et cependant, quels destructeurs d'insectes que les merles! Il suffit de voir avec quelle ardeur ils piochent la mousse dans les prairies, pour se faire une idée de la quantité innombrable de larves de hannetons, vers, chenilles et autres rongeurs dont ils font leur proie.

Les rossignols, les fauvettes, les tits, les bergeronnettes, les rouges-gorges, les alouettes, les pinçons, les linottes, périssent par millions chaque jour dans les engins de toutes sortes, et notamment dans les panes. Dans le département des Basses-Pyrénées, par lequel se font les grands passages, chaque champ a son jeu de panes, et il n'est pas rare, dans les jours favorables, de voir un chasseur revenir avec sa besace pleine de cent douzaines de petits oiseaux.

Et puis on se plaint des ravages de la chenille dans les épis du maïs et des désordres de toutes sortes causés aux bourgeons de la vigne, à ses mannes et à ses grappes en verjus, par des ennemis que le vigneron pourchasse en vain, car ils échappent à sa vue et ne peuvent être détruits que par des agents à l'œil plus pénétrant, à l'instinct plus éclairé, qui savent où les trouver, et qui depuis le matin jusqu'au soir, les poursuivent dans leurs plus secrètes retraites avec une persévérance qui ne se dément jamais.

La société de Grenoble propose, pour arrêter cette extermination des petits oiseaux, des moyens qui nous paraissent aussi géants que peu pratiques. Nous croyons que la loi sur la chasse, révisée dans les conditions que nous avons indiquées plus d'une fois, serait plus simple et plus efficace.

Bientôt on verrait le gibier se multiplier, les petits oiseaux reprendre leur utile office dans les proportions voulues par la nature.

Nous partageons les idées émises par M. Crucey, ajoute la Revue d'économie rurale; et, bien des fois, nous avons tenu la même langue à nos lecteurs, souvent même nous nous sommes exprimés avec plus de vigueur encore. Il y a vraiment de quoi s'alarmer de voir arriver dans les villes de pleins sacs de pauvres petits oiseaux qui apportent un faible appoint à l'alimentation publique et qui rendraient de si grands services, en détruisant des millions d'insectes qui causent la perte d'une si grande quantité de récoltes évaluées tous les ans à plusieurs centaines de millions de francs. Il est bien triste que l'homme ne veuille pas prendre des mesures pour conserver des récoltes qui lui coûtent un prix très-élevé et qui lui causent tant de peine.

Nous ne partageons cependant pas l'opinion de M. Crucey sur l'abolition des permis de chasse.

Le cultivateur, l'ouvrier agricole s'abstient de chasser, et il faut s'en féliciter, car outre la destruction des oiseaux, bien des journées seraient ainsi perdues alors que la main-d'œuvre devient chaque jour plus rare. Le chasse est d'ailleurs un amusement, et il est juste que celui qui s'y livre paye un impôt; la suppression du permis de chasse constituerait une perte pour le trésor public et pour les communes.

Il faut donc maintenir le permis de chasse et prohiber tous les engins et pièges, quelle que soit leur nature, et infliger une peine sévère à celui qui n'observera pas la loi; il faut combattre le colportage des oiseaux tués autrement qu'avec le fusil. On voit dans les étalages de marchands, des milliers d'oiseaux à la patte desquels se trouvent encore les pièges, d'autres pris au filet et qui ne portent aucune trace du plomb.

Les 200 millions de récoltes en plus tous les ans fourniraient sans aucun doute un appoint important à l'alimentation.

Le compte-rendu annuel de la Compagnie anglaise d'assurances sur la vie, le Gresham, vient de paraître. Ce compte-rendu est établi, d'après la nouvelle loi anglaise qui exige des compagnies la publication de renseignements tels qu'il devient impossible de ne point se faire une idée absolument exacte de la véritable situation de ces compagnies.

Le public appréciera l'importance d'un pareil document.

Il est envoyé directement à tous les assurés. Ceux d'entre eux qui ne l'auraient pas reçu peuvent le faire réclamer dans les bureaux de la Compagnie, rue de Provence, 30, à Paris, ou chez les agents en province.

Nouvelles du soir

On lit dans le Journal officiel d'aujourd'hui :

« A la suite de la séance d'aujourd'hui et sur la demande du maréchal président de la république, tous les ministres ont retiré leur démission. »

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix).

Paris, 13 janvier.

Hier soir, en sortant de la séance, les députés conservateurs disaient que c'était un devoir pour eux d'être nombreux aujourd'hui au commencement de la séance, l'intention de la gauche étant de poser la question préalable dès l'ouverture de la séance, ou de se refuser à la discussion des articles de la loi des maires.

M. Magne, ministre des finances, a déposé hier, à l'ouverture de la séance de l'Assemblée nationale, le budget de l'année 1875.

MM. de Chaudordy, Target et de La Rochefoucauld-Bisaccia assistaient hier à la séance.

On assure que M. de Gontaut-Biron était également présent.

On a distribué hier un projet de loi déposé par les ministres des travaux publics et des beaux-arts, et tendant à autoriser le premier à accepter des offres qui seraient faites à l'Etat soit par des capitalistes, soit par des sociétés de crédit, jusqu'à concurrence de 6 millions, pour l'achèvement du nouvel Opéra en une année.

La République française annonce que M. le capitaine Lemoine, de l'Etat-major, est nommé attaché militaire à l'ambassade d'Italie à Rome, en remplacement du colonel de La Haye, décédé.

Madrid 12 janvier, soir. — Le général Pavia a proclamé l'état de siège dans les provinces de Madrid, Avila, Cuenca, Ciudad-Real, Guadalupe, Segovic et Tolède.

M. de Castelar est toujours à Madrid et ne paraît pas avoir l'intention de quitter l'Espagne.

Berlin, 12 janvier, soir. — Dans les cinq premières circonscriptions électorales de Berlin, les candidats progressistes dont les noms ont déjà été signalés sont considérés comme ayant obtenu la majorité des suffrages.

Dans la 6e circonscription, les résultats de 37 sections sont connus; il reste à connaître les résultats de 24 sections. Sur 5,420 électeurs 2,768 ont voté pour M. Schulze-Delitsch et 1,734 pour M. Hasenclever, candidat démocrate socialiste.

La nouvelle d'un ballottage entre MM. Schulze-Delitsch et Hasenclever n'est donc pas encore confirmée.

La Haye, 12 janvier. — Officiel. — On mande de Penang, le 11 janvier :

« Kraton et Missigot ont été bombardés. Missigot a été pris d'assaut après une défense désespérée. La population avait été excitée par des bruits absurdes sur les intentions des Hollandais. L'ennemi étant à l'abri de fortifications blindées, a peu souffert. Les Hollandais ont eu 17 morts et 197 blessés, la plupart légèrement. Malgré ces pertes, le succès est considérable. Nous allons rapprocher nos tranchées de Kraton et élever des batteries pour battre en brèche. La demi-brigade de réserve a été appelée de Padang. La santé des troupes est meilleure. L'expédition de Pedir a eu seulement neuf blessés. »

COMMERCE

Avis divers

ANVERS, 12 janvier. — Laines : Il a régné une bonne demande aujourd'hui pour cat article dont il s'est vendu, en diverses parties et qualités, 589 balles Plata.

KURACHIE, 6 janvier. — Cotons : Marché assez ferme par suite d'une très bonne demande pour la Chine. Les arrivages de coton nouveau sont d'une très belle qualité. On cote : nouveau coton Scindo good fair, livr. janvier à 5 1/4d. par vapeur pour Trieste, Londres, etc.

BOMBAY, 5 janv. — Cotons : Marché calme, mais ferme. La nouvelle marchandise donne bien de la satisfaction et les bons avis sur la récolte se maintiennent sous tous les rapports pour tous les districts sans exception. Quant au coton vieux il n'y a rien de nouveau à signaler, le choix en Dhollerah et Sawginned Dhawar ne s'étant pas encore amélioré. On cote : nouv. Hinganghaut good fair, livraison janvier, 7 1/4d. par voilier ou 7 3/8d. par vapeur; nouveau Oomrawuttee fair, livr. janv.-févr., 5 13/16d. par voilier ou 5 15/16d. par vapeur; dito fully fair, livraison févr.-mars, 5 15/16d. par voilier ou 6 1/16d. par vapeur; dito good fair; livraison janv.-février, 5 1/4d. par voilier ou 6 3/8d. par vapeur; nouv. Broach Ginned, livr. fév.-mars, 7 1/16d. par voilier ou 7 1/16d. par vapeur.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIERE.

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, gaïnes, vents, aigreurs, acidités, pituités, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

BONS DU TRÉSOR

1/2 p. 100 de 3 à 5 mois — 5 p. 100 de 6 à 11 mois — 5 p. 100 de 12 à 24 mois — 5 p. 100 de 25 à 36 mois — 5 p. 100 de 37 à 48 mois — 5 p. 100 de 49 à 60 mois — 5 p. 100 de 61 à 72 mois — 5 p. 100 de 73 à 84 mois — 5 p. 100 de 85 à 96 mois — 5 p. 100 de 97 à 108 mois — 5 p. 100 de 109 à 120 mois — 5 p. 100 de 121 à 132 mois — 5 p. 100 de 133 à 144 mois — 5 p. 100 de 145 à 156 mois — 5 p. 100 de 157 à 168 mois — 5 p. 100 de 169 à 180 mois — 5 p. 100 de 181 à 192 mois — 5 p. 100 de 193 à 204 mois — 5 p. 100 de 205 à 216 mois — 5 p. 100 de 217 à 228 mois — 5 p. 100 de 229 à 240 mois — 5 p. 100 de 241 à 252 mois — 5 p. 100 de 253 à 264 mois — 5 p. 100 de 265 à 276 mois — 5 p. 100 de 277 à 288 mois — 5 p. 100 de 289 à 300 mois — 5 p. 100 de 301 à 312 mois — 5 p. 100 de 313 à 324 mois — 5 p. 100 de 325 à 336 mois — 5 p. 100 de 337 à 348 mois — 5 p. 100 de 349 à 360 mois — 5 p. 100 de 361 à 372 mois — 5 p. 100 de 373 à 384 mois — 5 p. 100 de 385 à 396 mois — 5 p. 100 de 397 à 408 mois — 5 p. 100 de 409 à 420 mois — 5 p. 100 de 421 à 432 mois — 5 p. 100 de 433 à 444 mois — 5 p. 100 de 445 à 456 mois — 5 p. 100 de 457 à 468 mois — 5 p. 100 de 469 à 480 mois — 5 p. 100 de 481 à 492 mois — 5 p. 100 de 493 à 504 mois — 5 p. 100 de 505 à 516 mois — 5 p. 100 de 517 à 528 mois — 5 p. 100 de 529 à 540 mois — 5 p. 100 de 541 à 552 mois — 5 p. 100 de 553 à 564 mois — 5 p. 100 de 565 à 576 mois — 5 p. 100 de 577 à 588 mois — 5 p. 100 de 589 à 600 mois — 5 p. 100 de 601 à 612 mois — 5 p. 100 de 613 à 624 mois — 5 p. 100 de 625 à 636 mois — 5 p. 100 de 637 à 648 mois — 5 p. 100 de 649 à 660 mois — 5 p. 100 de 661 à 672 mois — 5 p. 100 de 673 à 684 mois — 5 p. 100 de 685 à 696 mois — 5 p. 100 de 697 à 708 mois — 5 p. 100 de 709 à 720 mois — 5 p. 100 de 721 à 732 mois — 5 p. 100 de 733 à 744 mois — 5 p. 100 de 745 à 756 mois — 5 p. 100 de 757 à 768 mois — 5 p. 100 de 769 à 780 mois — 5 p. 100 de 781 à 792 mois — 5 p. 100 de 793 à 804 mois — 5 p. 100 de 805 à 816 mois — 5 p. 100 de 817 à 828 mois — 5 p. 100 de 829 à 840 mois — 5 p. 100 de 841 à 852 mois — 5 p. 100 de 853 à 864 mois — 5 p. 100 de 865 à 876 mois — 5 p. 100 de 877 à 888 mois — 5 p. 100 de 889 à 900 mois — 5 p. 100 de 901 à 912 mois — 5 p. 100 de 913 à 924 mois — 5 p. 100 de 925 à 936 mois — 5 p. 100 de 937 à 948 mois — 5 p. 100 de 949 à 960 mois — 5 p. 100 de 961 à 972 mois — 5 p. 100 de 973 à 984 mois — 5 p. 100 de 985 à 996 mois — 5 p. 100 de 997 à 1008 mois — 5 p. 100 de 1009 à 1020 mois — 5 p. 100 de 1021 à 1032 mois — 5 p. 100 de 1033 à 1044 mois — 5 p. 100 de 1045 à 1056 mois — 5 p. 100 de 1057 à 1068 mois — 5 p. 100 de 1069 à 1080 mois — 5 p. 100 de 1081 à 1092 mois — 5 p. 100 de 1093 à 1104 mois — 5 p. 100 de 1105 à 1116 mois — 5 p. 100 de 1117 à 1128 mois — 5 p. 100 de 1129 à 1140 mois — 5 p. 100 de 1141 à 1152 mois — 5 p. 100 de 1153 à 1164 mois — 5 p. 100 de 1165 à 1176 mois — 5 p. 100 de 1177 à 1188 mois — 5 p. 100 de 1189 à 1200 mois — 5 p. 100 de 1201 à 1212 mois — 5 p. 100 de 1213 à 1224 mois — 5 p. 100 de 1225 à 1236 mois — 5 p. 100 de 1237 à 1248 mois — 5 p. 100 de 1249 à 1260 mois — 5 p. 100 de 1261 à 1272 mois — 5 p. 100 de 1273 à 1284 mois — 5 p. 100 de 1285 à 1296 mois — 5 p. 100 de 1297 à 1308 mois — 5 p. 100 de 1309 à 1320 mois — 5 p. 100 de 1321 à 1332 mois — 5 p. 100 de 1333 à 1344 mois — 5 p. 100 de 1345 à 1356 mois — 5 p. 100 de 1357 à 1368 mois — 5 p. 100 de 1369 à 1380 mois — 5 p. 100 de 1381 à 1392 mois — 5 p. 100 de 1393 à 1404 mois — 5 p. 100 de 1405 à 1416 mois — 5 p. 100 de 1417 à 1428 mois — 5 p. 100 de 1429 à 1440 mois — 5 p. 100 de 1441 à 1452 mois — 5 p. 100 de 1453 à 1464 mois — 5 p. 100 de 1465 à 1476 mois — 5 p. 100 de 1477 à 1488 mois — 5 p. 100 de 1489 à 1500 mois — 5 p. 100 de 1501 à 1512 mois — 5 p. 100 de 1513 à 1524 mois — 5 p. 100 de 1525 à 1536 mois — 5 p. 100 de 1537 à 1548 mois — 5 p. 100 de 1549 à 1560 mois — 5 p. 100 de 1561 à 1572 mois — 5 p. 100 de 1573 à 1584 mois — 5 p. 100 de 1585 à 1596 mois — 5 p. 100 de 1597 à 1608 mois — 5 p. 100 de 1609 à 1620 mois — 5 p. 100 de 1621 à 1632 mois — 5 p. 100 de 1633 à 1644 mois — 5 p. 100 de 1645 à 1656 mois — 5 p. 100 de 1657 à 1668 mois — 5 p. 100 de 1669 à 1680 mois — 5 p. 100 de 1681 à 1692 mois — 5 p. 100 de 1693 à 1704 mois — 5 p. 100 de 1705 à 1716 mois — 5 p. 100 de 1717 à 1728 mois — 5 p. 100 de 1729 à 1740 mois — 5 p. 100 de 1741 à 1752 mois — 5 p. 100 de 1753 à 1764 mois — 5 p. 100 de 1765 à 1776 mois — 5 p. 100 de 1777 à 1788 mois — 5 p. 100 de 1789 à 1800 mois — 5 p. 100 de 1801 à 1812 mois — 5 p. 100 de 1813 à 1824 mois — 5 p. 100 de 1825 à 1836 mois — 5 p. 100 de 1837 à 1848 mois — 5 p. 100 de 1849 à 1860 mois — 5 p. 100 de 1861 à 1872 mois — 5 p. 100 de 1873 à 1884 mois — 5 p. 100 de 1885 à 1896 mois — 5 p. 100 de 1897 à 1908 mois — 5 p. 100 de 1909 à 1920 mois — 5 p. 100 de 1921 à 1932 mois — 5 p. 100 de 1933 à 1944 mois — 5 p. 100 de 1945 à 1956 mois — 5 p. 100 de 1957 à 1968 mois — 5 p. 100 de 1969 à 1980 mois — 5 p. 100 de 1981 à 1992 mois — 5 p. 100 de 1993 à 2004 mois — 5 p. 100 de 2005 à 2016 mois — 5 p. 100 de 2017 à 2028 mois — 5 p. 100 de 2029 à 2040 mois — 5 p. 100 de 2041 à 2052 mois — 5 p. 100 de 2053 à 2064 mois — 5 p. 100 de 2065 à 2076 mois — 5 p. 100 de 2077 à 2088 mois — 5 p. 100 de 2089 à 2100 mois — 5 p. 100 de 2101 à 2112 mois — 5 p. 100 de 2113 à 2124 mois — 5 p. 100 de 2125 à 2136 mois — 5 p. 100 de 2137 à 2148 mois — 5 p. 100 de 2149 à 2160 mois — 5 p. 100 de 2161 à 2172 mois — 5 p. 100 de 2173 à 2184 mois — 5 p. 100 de 2185 à 2196 mois — 5 p. 100 de 2197 à 2208 mois — 5 p. 100 de 2209 à 2220 mois — 5 p. 100 de 2221 à 2232 mois — 5 p. 100 de 2233 à 2244 mois — 5 p. 100 de 2245 à 2256 mois — 5 p. 100 de 2257 à 2268 mois — 5 p. 100 de 2269 à 2280 mois — 5 p. 100 de 2281 à 2292 mois — 5 p. 100 de 2293 à 2304 mois — 5 p. 100 de 2305 à 2316 mois — 5 p. 100 de 2317 à 2328 mois — 5 p. 100 de 2329 à 2340 mois — 5 p. 100 de 2341 à 2352 mois — 5 p. 100 de 2353 à 2364 mois — 5 p. 100 de 2365 à 2376 mois — 5 p. 100 de 2377 à 2388 mois — 5 p. 100 de 2389 à 2400 mois — 5 p. 100 de 2401 à 2412 mois — 5 p. 100 de 2413 à 2424 mois — 5 p. 100 de 2425 à 2436 mois — 5 p. 100 de 2437 à 2448 mois — 5 p. 100 de 2449 à 2460 mois — 5 p. 100 de 2461 à 2472 mois — 5 p. 100 de 2473 à 2484 mois — 5 p. 100 de 2485 à 2496 mois — 5 p. 100 de 2497 à 2508 mois — 5 p. 100 de 2509 à 2520 mois — 5 p. 100 de 2521 à 2532 mois — 5 p. 100 de 2533 à 2544 mois — 5 p. 100 de 2545 à 2556 mois — 5 p. 100 de 2557 à 2568 mois — 5 p. 100 de 2569 à 2580 mois — 5 p. 100 de 2581 à 2592 mois — 5 p. 100 de 2593 à 2604 mois — 5 p. 100 de 2605 à 2616 mois — 5 p. 100 de 2617 à 2628 mois — 5 p. 100 de 2629 à 2640 mois — 5 p. 100 de 2641 à 2652 mois — 5 p. 100 de 2653 à 2664 mois — 5 p. 100 de 2665 à 2676 mois — 5 p. 100 de 2677 à 2688 mois — 5 p. 100 de 2689 à 2700 mois — 5 p. 100 de 2701 à 2712 mois — 5 p. 100 de 2713 à 2724 mois — 5 p. 100 de 2725 à 2736 mois — 5 p. 100 de 2737 à 2748 mois — 5 p. 100 de 2749 à 2760 mois — 5 p. 100 de 2761 à 2772 mois — 5 p. 100 de 2773 à 2784 mois — 5 p. 100 de 2785 à 2796 mois — 5 p. 100 de 2797 à 2808 mois — 5 p. 100 de 2809 à 2820 mois — 5 p. 100 de 2821 à 2832 mois — 5 p. 100 de 2833 à 2844 mois — 5 p. 100 de 2845 à 2856 mois — 5 p. 100 de 2857 à 2868 mois — 5 p. 100 de 2869 à 2880 mois — 5 p. 100 de 2881 à 2892 mois — 5 p. 100 de 2893 à 2904 mois — 5 p. 100 de 2905 à 2916 mois — 5 p. 100 de 2917 à 2928 mois — 5 p. 100 de 2929 à 2940 mois — 5 p. 100 de 2941 à 2952 mois — 5 p. 100 de 2953 à 2964 mois — 5 p. 100 de 2965 à 2976 mois — 5 p. 100 de 2977 à 2988 mois — 5 p. 100 de 2989 à 3000 mois — 5 p. 100 de 3001 à 3012 mois — 5 p. 100 de 3013 à 3024 mois — 5 p. 100 de 3025 à 3036 mois — 5 p. 100 de 3037 à 3048 mois — 5 p. 100 de 3049 à 3060 mois — 5 p. 100 de 3061 à 3072 mois — 5 p. 100 de 3073 à 3084 mois — 5 p. 100 de 3085 à 3096 mois — 5 p. 100 de 3097 à 3108 mois — 5 p. 100 de 3109 à 3120 mois — 5 p. 100 de 3121 à 3132 mois — 5 p. 100 de 3133 à 3144 mois — 5 p. 100 de 3145 à 3156 mois — 5 p. 100 de 3157 à 3168 mois — 5 p. 100 de 3169 à 3180 mois — 5 p. 100 de 3181 à 3192 mois — 5 p. 100 de 3193 à 3204 mois — 5 p. 100 de 3205 à 3216 mois — 5 p. 100 de 3217 à 3228 mois — 5 p. 100 de 3229 à 3240 mois — 5 p. 100 de 3241 à 3252 mois — 5 p. 100 de 3253 à 3264 mois — 5 p. 100 de 3265 à 3276 mois — 5 p. 100 de 3277 à 3288 mois — 5 p. 100 de 3289 à 3300 mois — 5 p. 100 de 3301 à 3312 mois — 5 p. 100 de 3313 à 3324 mois — 5 p. 100 de 3325 à 3336 mois — 5 p. 100 de 3337 à 3348 mois — 5 p. 100 de 3349 à 3360 mois — 5 p. 100 de 3361 à 3372 mois — 5 p. 100 de 3373 à 3384 mois — 5 p. 100 de 3385 à 3396 mois — 5 p. 100 de 3397 à 3408 mois — 5 p. 100 de 3409 à 3420 mois — 5 p. 100 de 3421 à 3432 mois — 5 p. 100 de 3433 à 3444 mois — 5 p. 100 de 3445 à 3456 mois — 5 p. 100 de 3457 à 3468 mois — 5 p. 100 de 3469 à 3480 mois — 5 p. 100 de 3481 à 3492 mois — 5 p. 100 de 3493 à 3504 mois — 5 p. 100 de 3505 à 3516 mois — 5 p. 100 de 3517 à 3528 mois — 5 p. 100 de 3529 à 3540 mois — 5 p. 100 de 3541 à 3552 mois — 5 p. 100 de 3553 à 3564 mois — 5 p. 100 de 3565 à 3576 mois — 5 p. 100 de 3577 à 3588 mois — 5 p. 100 de 3589 à 3600 mois — 5 p. 100 de 3601 à 3612 mois — 5 p. 100 de 3613 à 3624 mois — 5 p. 100 de 3625 à 3636 mois — 5 p. 100 de 3637 à 3648 mois — 5 p. 100 de 3649 à 3660 mois — 5 p. 100 de 3661 à 3672 mois — 5 p. 100 de 3673 à 3684 mois — 5 p. 100 de 3685 à 3696 mois — 5 p. 100 de 3697 à 3708 mois — 5 p. 100 de 3709 à 3720 mois — 5 p. 100 de 3721 à 3732 mois — 5 p. 100 de 3733 à 3744 mois — 5 p. 100 de 3745 à 3756 mois — 5 p. 100 de 3757 à 3768 mois — 5 p. 100 de 3769 à 3780 mois — 5 p. 100 de 3781 à 3792 mois — 5 p. 100 de 3793 à 3804 mois — 5 p. 100 de 3805 à 3816 mois — 5 p. 100 de 3817 à 3828 mois — 5 p. 100 de 3829 à 3840 mois — 5 p. 100 de 3841 à 3852 mois — 5 p. 100 de 3853 à 3864 mois — 5 p. 100 de 3865 à 3876 mois — 5 p. 100 de 3877 à 3888 mois — 5 p. 100 de 3889 à 3900 mois — 5 p. 100 de 3901 à 3912 mois — 5 p. 100 de 3913 à 3924 mois — 5 p. 100 de 3925 à 3936 mois — 5 p. 100 de 3937 à 3948 mois — 5 p. 100 de 3949 à 3960 mois — 5 p. 100 de 3961 à 3972 mois — 5 p. 100 de 3973 à 3984 mois — 5 p. 100 de 3985 à 3996 mois — 5 p. 100 de 3997 à 4008 mois — 5 p. 100 de 4009 à 4020 mois — 5 p. 100 de 4021 à 4032 mois — 5 p. 100 de 4033 à 4044 mois — 5 p. 100 de 4045 à 4056 mois — 5 p. 100 de 4057 à 4068 mois — 5 p. 100 de 4069 à 4080 mois — 5 p. 100 de 4081 à 4092 mois — 5 p. 100 de 4093 à 4104 mois — 5 p. 100 de 4105 à 4116 mois — 5 p. 100 de 4117 à 4128 mois — 5 p. 100 de 4129 à 4140 mois — 5 p. 100 de 4141 à 4152 mois — 5 p. 100 de 4153 à 4164 mois — 5 p. 100 de 4165 à 4176 mois — 5 p. 100 de 4177 à 4188 mois — 5 p. 100 de 4189 à 4200 mois — 5 p. 100 de 4201 à 4212 mois — 5 p. 100 de 4213 à 4224 mois — 5 p. 100 de 4225 à 4236 mois — 5 p. 100 de 4237 à 4248 mois — 5 p. 100 de 4249 à 4260 mois — 5 p. 100 de 4261 à 4272 mois — 5 p. 100 de 4273 à 4284 mois — 5 p. 100 de 428